

A l'attention des Présidents des Comités Régionaux
A l'attention des Présidents des Comités Départementaux pour transmission aux clubs adhérents
A l'attention des Responsables Tourisme

Paris, le 12 juillet 2011

Objet : IMMATRICULATION TOURISME : DISPOSITIONS NOUVELLES POUR L'ORGANISATION DE SEJOURS ET VOYAGES ET POUR LEUR ENCADREMENT

Cher(e) Président(e),
Cher(e) Responsable Tourisme,

Depuis le début de l'année 2010, à la suite de la modification du code du tourisme, de nombreuses voix s'étaient élevées au sein des clubs et comités pour demander un assouplissement des exigences :

1) de l'obligation de disposer de l'Immatriculation Tourisme pour organiser des séjours et des voyages de randonnée et ceci dès la 1^{ère} sortie de plus d'une journée.

2) d'encadrement par un animateur BF des randonnées faites à l'occasion de ces séjours.
Dans sa séance du 19 février 2011, le Comité Directeur a donc missionné un groupe de travail piloté par Gabriel Bévenot, sous la responsabilité d'Alain Gueguen, pour préciser le périmètre d'application du code du tourisme et l'exigence d'encadrement.

Au terme de 4 mois d'échanges et de concertation avec de nombreux acteurs de la Fédération (groupe « Séjours et Voyages », Commission « Pratiques », Commission Nationale Formation) et d'organismes sportifs ou touristiques (Atout France, Union Nationale des Associations de Tourisme, différentes fédérations sportives, CNOSE...), le groupe de travail, s'appuyant largement sur une étude du CDES de Limoges (Centre de Droit et d'Economie du Sport) a remis un rapport et des préconisations au Comité Directeur qui les a approuvés, à une large majorité lors de sa séance du 11 juin 2011.

Vous trouverez dans la note ci-jointe l'ensemble des nouvelles mesures applicables à compter du **1^{er} septembre 2011** dans le cadre de l'Extension de l'Immatriculation Tourisme Fédérale.
Pour tout complément d'information sur ce dossier, vous pouvez contacter le groupe « Séjours et Voyages » et Fabienne Venot, CTN en charge du dossier, en envoyant un mail à tourisme@ffrandonnee.fr.

Bien cordialement



Claude Hüe
Présidente